

COMMUNE DE GOMMENECH'H

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 DECEMBRE 2015



Nombre de conseillers
en exercice : 14

L'an deux mil quinze, le trois décembre à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de GOMMENECH'H étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Alain HERVIOU, Maire.

Nombre de présents : 11
Suffrages exprimés : 11

Date de convocation : 25/11/2015 **Etaient présents** : BEAUVERGER M., CHERIAUX S., HELLO V., HERVIOU A., KERGADALLAN V., LANCIEN E., LE CAIN C., LE FRIEC N., POUSSIN L., TOURNEMINE J., GAUTIER P.,
Absents excusés : CHAMPION JP., GUILLERM A., BOIZARD, S.

Date de l'affichage : 07/12/2015

Un scrutin a eu lieu, Suzel CHERIAUX a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Monsieur le Maire présente la carte du nouveau découpage territorial proposée par le Préfet qui propose une fusion à deux communautés de communes (CCLP et Leff Communauté). La proposition émise par le Conseil du 24 juin 2015 portait sur un rapprochement de trois communautés : CCLP, Leff Communauté et Sud Goëlo.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de Schéma présenté par le Préfet, approuve à nouveau le projet de fusion à trois communautés (CCLP-Leff Communauté-Sud Goëlo) et d'ouvrir aux communes limitrophes intéressées et demande au Préfet de soumettre ce projet à l'avis de la CDCI au 1^{er} trimestre 2016.

"rendu exécutoire en vue de sa
transmission à la Préfecture le :"
10 DEC. 2015

Certifié conforme,
Le Maire,
Alain HERVIOU



